



Paris, le 10 avril 2012

**LE PRÉSIDENT**



**Madame Bernadette GROISON**  
Secrétaire générale  
FSU  
104 rue Romand Rolland  
93260 LES LILAS

Objet : la santé dans le débat électoral

Madame la Secrétaire générale,

A quelques jours de l'élection présidentielle, et alors que toutes les enquêtes d'opinion qui se succèdent depuis plusieurs mois placent la santé et l'accès aux soins parmi les préoccupations prioritaires des Français, les candidats accordent peu de place à cette question, ou s'en tiennent à des généralités.

La Mutualité Française regroupe la quasi-totalité des mutuelles santé relevant du code de la mutualité, lesquelles protègent 38 millions de personnes en France. Avec environ 2 500 services de soins et d'accompagnement et un réseau national en prévention, elle propose une offre globale en santé sur l'ensemble du territoire.

La Mutualité Française a toujours été force de propositions en matière de modernisation du système de santé. Afin de garantir à tous l'égalité d'accès à la prévention et à des soins de qualité et au moment où chacun s'accorde à reconnaître que notre système de protection sociale est en péril, nous entendons promouvoir des solutions ambitieuses, crédibles et réalistes, pour répondre à cette forte attente des Français.

La Mutualité Française est particulièrement préoccupée par la progression des "déserts médicaux", ainsi que par les difficultés croissantes d'accès aux soins, notamment dues à la hausse des restes à charge.

C'est dans ce sens que j'ai adressé un courrier aux candidats à l'élection présidentielle, que je crois utile de vous envoyer. En outre, dans la perspective de la prochaine législature, nos propositions, que je vous invite à découvrir dans le fascicule ci-joint, visent à garantir un système de santé pérenne, efficace et juste, à optimiser le parcours de santé, et à favoriser le maintien de l'autonomie.

La Mutualité Française souhaite renforcer le rôle pivot du médecin traitant et des soins de premier recours, agir pour faire diminuer le renoncement aux soins, notamment en combattant l'augmentation insidieuse des restes à charge, et instaurer un droit réel à une complémentaire pour tous.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder aux propositions du mouvement mutualiste et vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de ma considération distinguée.

**Étienne CANIARD**

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

255, RUE DE VAUGIRARD, 75015 PARIS  
TÉL. : 01 40 43 30 30 / FAX : 01 40 43 30 03  
www.mutualite.fr

ADRESSE POSTALE : 255, RUE DE VAUGIRARD 75719 PARIS CEDEX 15

RÉGIE PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ  
R.N.M. N° 304 426 240 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Paris, le 20 mars 2012

LE PRESIDENT

***Objet : Propositions de la Mutualité Française pour l'amélioration du système de protection sociale***

Madame, Monsieur,

Acteur de santé protégeant près des deux tiers de la population, la Mutualité Française s'inquiète de la dégradation continue du système de protection sociale et de ses répercussions sur l'accès aux soins, préoccupation désormais majeure des Français. 75% d'entre eux considèrent pourtant que l'avenir du système de santé et de protection sociale n'occupe pas la place qui devrait être la sienne dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle (sondage *Harris* du mois de février 2012 réalisé pour la Mutualité Française).

C'est pourquoi la Mutualité, qui tire sa légitimité des 38 millions de Français qui lui accordent leur confiance, entend promouvoir des solutions crédibles et réalistes pour répondre à cette attente.

**Un système de protection sociale en péril**

Notre constat ne résulte pas d'une analyse isolée mais d'une réflexion partagée, avec les Français, ainsi qu'avec un grand nombre de représentants de la société civile, d'associations d'usagers, de syndicats, et de professionnels de santé... Les thèmes que nous vous soumettons ont été débattus au cours de nombreuses réunions publiques organisées sur l'ensemble du territoire. Ces débats ont confirmé la forte attente des Français à la hauteur de leurs inquiétudes. Trois constats font consensus :

- L'avenir de notre système de protection sociale est aujourd'hui menacé en raison de sa situation financière et du recours systématique à l'endettement qui, chaque année, contribue à alourdir le montant de la dette prise en charge par la CADES et à réduire d'autant les marges de manœuvre des pouvoirs publics.

.../...

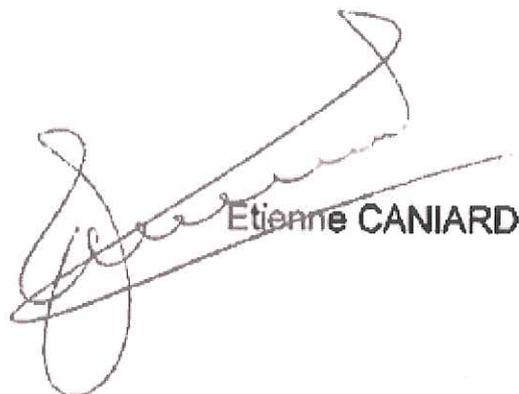
La justice suppose enfin que deux leviers soient simultanément actionnés : un meilleur remboursement des dépenses par une nouvelle organisation de l'intervention des mutuelles dans un cadre concerté avec l'Etat et l'Assurance maladie, afin d'en permettre l'accès à chacun et favoriser l'engagement vers des dispositifs solidaires, ainsi qu'une action résolue sur les tarifs afin de retrouver une opposabilité dont le Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie (HCAAM) a souligné l'impérieuse nécessité. Cet objectif ne pourra être atteint sans permettre aux mutuelles de sortir de leur rôle de « payeur aveugle », en leur donnant pleine capacité à négocier et à contractualiser avec les professionnels de santé, pour limiter les restes à charge parfois très importants.

Ces réformes sont nécessaires et urgentes. Elles nécessiteront de sortir des logiques de « replâtrage » qui ont trop souvent prévalu depuis plusieurs décennies. Le mouvement mutualiste souhaite donc connaître vos perspectives et engagements autour de quelques questions essentielles :

- 1°) Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ?
- 2°) Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement, phénomène qui se banalise et s'amplifie risquant ainsi de conduire l'ensemble des secteurs à la situation que nous connaissons pour l'optique, domaine dans lequel l'Assurance maladie ne rembourse plus que 4% de la dépense ?
- 3°) Quelle réponse apporterez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ?
- 4°) Etes-vous prêt à donner la possibilité aux mutuelles de contractualiser avec les professionnels de santé dans l'objectif de garantir aux Français des soins de qualité au meilleur prix ?
- 5°) Enfin quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à nos préoccupations.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma parfaite considération.



Etienne CANIARD